

Des hélicoptères transportés à bord des brise-glace effectuent des vols de reconnaissance dans le voisinage immédiat. A bord de ces appareils se trouvent des spécialistes des glaces du Service de l'environnement atmosphérique capables de reconnaître certains passages que les équipages des navires ne peuvent voir. Les renseignements qu'ils fournissent permettent une économie de temps considérable aux convois. Les hélicoptères sont aussi très utiles pour le transport du personnel entre les navires et le littoral et pour le transport des marchandises légères.

Pour assurer le transport des marchandises entre les navires et le littoral, la Garde côtière a mis en service une flottille de péniches de débarquement qui ne quittent jamais les eaux arctiques. Des entrepreneurs civils assurent les services de camionnage et de débarquement nécessaires. Dans le cadre des opérations de ravitaillement, près de 100,000 tonnes de marchandises sont transportées tous les ans aux installations du Nord.

Dans l'ouest de l'Arctique, les convois de ravitaillement partent de Tuktoyaktuk à l'embouchure du Mackenzie, où les marchandises sont apportées par péniches des ports situés plus au sud. Un brise-glace de la Garde côtière, ayant Victoria (C.-B.) pour base, effectue le long voyage autour de l'Alaska pour atteindre Tuktoyaktuk et de là, escorte les navires de ravitaillement. Ces derniers voyagent vers l'est, entre le continent et les îles Victoria et Roi-Guillaume, et atteignent des points aussi éloignés que les baies Spence et Shepherd à l'extrémité sud-ouest de la presqu'île Boothia.

La navigation dans
le Golfe

Pendant l'hiver, les brise-glace de la Garde côtière canadienne jouent un rôle essentiel dans les opérations maritimes toujours nombreuses dans le golfe Saint-Laurent. Les mouvements des brise-glace sont dirigés par un agent responsable qui reste en contact avec les navires marchands pour leur indiquer l'itinéraire à suivre et pour leur assurer les services nécessaires de brise-glace.

Le Service de l'environnement atmosphérique canadien fournit les renseignements sur les glaces et dans la mesure du possible, les navires marchands sont organisés en convois qui franchissent les régions encombrées de glace sous l'escorte de brise-glace.

Tout le long de la saison, les marchandises sont régulièrement embarquées et débarquées dans les ports de la Côte nord du Golfe (Sept-Îles, Port Cartier et Baie Comeau) comme dans les ports de Corner Brook et Botwood (T.-N.) et Dalhousie (N.-B.) d'où le papier est exporté. Tous les ans, de nouveaux ports et de nouvelles industries contribuent à l'accroissement du commerce maritime en hiver.